

OLEICULTURE

Bulletin d'information technique n°5

Chambre départementale d'agriculture
15 av. Jean Zuccarelli
20220 Bastia

01 septembre 2011

Suite aux observations réalisées dans les vergers de référence par le réseau régional de surveillance de l'olivier*, un Bulletin de Santé du Végétal - Région Corse est publié par la Chambre Régionale d'Agriculture. Ce BSV rend état de la présence des maladies et ravageurs de l'olivier et de leur impact sur la culture.

En fonction de ces constats, un bulletin de préconisations vient en complément afin de diffuser les bonnes pratiques quant à l'utilisation de produits phytosanitaires : matières actives homologuées, doses d'utilisation, périodes optimales d'application, etc.

Aide aux traitements d'après les données de Météo-France Corse

Le tableau ci-dessous aide à la planification des traitements phytosanitaires en fonction des conditions météorologiques prévues sur la commune la plus proche de la parcelle traitée.

Les paramètres pris en compte sont : le vent (au seuil 19 km/h selon l'arrêté du 12/09/06 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural), l'humidité (le taux acceptable varie selon les spécialités commerciales), la température* et les précipitations (peu ou pas de précipitations).

*Pendant l'été il est vivement recommandé de traiter tôt le matin pour finir vers 8-9h et le soir après 19h car **à partir de 25°C il y a une perte de bouillie par volatilisation (vapeur).**

Vitesse approximative du vent au niveau de la rampe	Echelle Beaufort (à 10m de haut)	Description		Signes visibles	Pulvérisation
Moins de 2km/h	Force 0	Calme		Fumée montant à la verticale	Traitement possible (attention au traitement par temps chaud)
2 à 3.5 km/h	Force 1	Très légère brise		Fumée s'inclinant selon le direction de l'air	Traitement possible
3.5 à 6.5 km/h	Force 2	Légère brise		Bruissement des feuilles. Sensation de souffle sur le visage	Traitement possible
6.5 à 10 km/h	Force 3	Brise		Feuilles et pétioles constamment en mouvement	Conditions limites (éviter de pulvériser des herbicides en présence de cultures sensibles)
10 à 15 km/h	Force 4	Vent modéré		Petites branches en mouvement. Envol de papiers et de poussières	Traitement déconseillé

	Vendredi 02 septembre	Samedi 03 septembre	Dimanche 04 septembre
BASTIA	Temps sec. Vent à 10 Km/h et T°C < 25°C le matin.	Vent à 10 Km/h et T°C < 25°C en matinée et en soirée. Risque d'averses dans la nuit (1.5 mm).	Risque d'averses toute la journée (22.7 mm).
CALVI			Risque d'averses toute la journée (10.8 mm).
CORTE	Temps sec le matin, vent à 10 Km/h et T°C < 25°C. Rares averses l'après midi (1.8 mm).	Temps sec le matin, vent à 10 Km/h et T°C < 25°C. Rares averses l'après midi (2.4 mm).	Risque d'averses et d'orages toute la journée (10.8 mm).
OLETTA	Temps sec le matin, vent à 10 Km/h et T°C < 25°C.	Vent à 10 Km/h et T°C < 25°C en matinée. Risque d'averses dans la nuit (3 mm).	Risque d'averses toute la journée (22.7 mm).
PIETRALBA		Vent à 10 Km/h et T°C < 25°C en matinée et en soirée. Risque d'averses dans la nuit (1.5 mm).	Risque d'averses toute la journée (10.8 mm).
SAN GIULIANO			Risque d'averses toute la journée (15.1 mm).

Des averses et orages sont prévus sur tout le département dimanche 04 septembre. En fonction de vos relevés et des observations dans votre verger, traiter vendredi ou samedi matin ou attendre la semaine prochaine.

* Structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal de Corse - Oléiculture : AREFLEC, Fredon Corse, Civam bio Corse, CDA 2A, CDA 2B.

MOUCHE DE L'OLIVE – BACTROCERA OLEAE

Analyse du risque : un nouveau vol de la mouche reprend. Le nombre de mouches comptées dans les pièges est faible à très élevé en fonction des zones de relevés : **raisonnez vos interventions en fonction de vos résultats de piégeage sur votre parcelle d'oliviers.**

Les dégâts sont très importants avec une pression forte tout au long de l'été surtout dans les vergers non traités ou traités en préventif avec le Syneis appât : les piqûres ont évolué grâce aux températures actuelles très favorables à l'accomplissement des cycles de la mouche. Le taux d'olives trouées (sortie de l'adulte) atteint parfois 60% des olives du verger. Sur la parcelle d'essai conduit par l'AREFLEC traitée au Synéis appât on constate 100 % de dégâts.

Les galeries creusées par la larve entraîneront selon les variétés une perte sèche de récolte liée à la chute prématurée des olives piquées et/ou une dégradation importante de la qualité de l'huile.

Ailleurs, lorsque les traitements curatifs ont été réalisés de façon adéquate, le taux de piqûres est important mais il y a peu de trous de sortie : sur la parcelle de référence de l'expérimentation AREFLEC à Venzolasca le taux d'olive trouées est de 5 % au 23/08.

Rappel sur le cycle complet de la mouche de l'olive EN ETE



En général le cycle d'une génération se déroule en 28-30 jours

Choix de la méthode de lutte :

- En début de vol (lorsque le nombre de captures augmente à nouveau) on optera pour la lutte préventive visant l'insecte ;
- Au pic du vol (le nombre de mouches comptées dans les pièges commence à diminuer) il faudra mettre en œuvre la lutte curative

Observation des dégâts :

Le niveau de captures n'étant pas corrélé avec le degré d'infestation, il est nécessaire de compléter le piégeage par l'observation des traces de piqûres de ponte sur les fruits pour estimer l'activité de l'insecte.

Rappel : le seuil de tolérance de dégâts à la récolte est de 10% d'olives piquées.







Si vous constatez ce phénomène sur votre verger il vaut mieux utiliser un **traitement curatif** qui couvrira les dégâts **du pic de vol de mouches** sous conditions de surveillance des populations dans l'olivieraie. La rémanence du produit est donnée par le fabricant à 21 jours.

La lutte curative ne doit s'appliquer qu'en dernier recours car les produits utilisés sont très pénalisants pour les insectes utiles. Le traitement curatif permet d'éliminer les œufs et les larves de premier stade et deuxième stade, c'est pourquoi il est important de bien positionner le traitement.

Les producteurs peuvent faire le choix d'un traitement préventif avant l'usage de traitement curatif.

LA METHODE DE LUTTE PREVENTIVE

Produits autorisés sur olivier contre la mouche de l'olive

Matières actives	Spécialités commerciales	Dose	Toxicologie
Deltaméthrine Limité à 3 applications max./campagne	Decis protech	0,083 l/Hi	Phrase de Prudence : SPE8 Dangereux pour les abeilles, Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en période de production d'exsudats, Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs ne pas appliquer durant la floraison, ne pas utiliser en présence d'abeilles Phrase de Risque : 50/53 très toxique pour les organismes aquatiques, peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : N Dangereux pour l'environnement 
	Split protech*		Phrase de Prudence : E8 Dangereux pour les abeilles Phrase de Risque : 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : N Dangereux pour l'environnement 
	Pearl protech		Phrase de Risque : 50/53 très toxique pour les organismes aquatiques, peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : N Dangereux pour l'environnement 
Lambda-cyhalothrine Limité à 2 applications max./campagne	Karate Xpress	0,025 Kg/Hi	Phrases de Risque : R36/38 Irritant pour les yeux et la peau R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion AQUA Dangereux pour les organismes aquatiques Risque de Toxicologie : Xn Nocif & N Dangereux pour l'environnement pour KARATE XPRESS 
	Pool		
	Ninja		
	Hallmark avec Zeon	0,013 L/Hi	Phrases de Risque : R22 Nocif en cas d'ingestion AQUA Dangereux pour les organismes aquatiques R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau Risque de Toxicologie : Xn Nocif 
	Agrotech-lambda-cyhalothrine 100 CS		
	Karaïbe Pro		
	Karate avec technologie Zeon		
	Scimitar		
Zelambda			
Cazeon			
Spinosad AB Limité à 4 applications max./campagne	Syneïs appât	1,2 L/Ha	Phrase de Risque : R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : N Dangereux pour l'environnement 

*Commentaires associés à la spécialité "Split protech" : Mention abeilles accordée pour les usages avec moins de 7,5 g de SA à l'hectare Apposer "Ne pas traiter en présence d'abeilles" sur l'étiquette.

Toujours préférer le produit le moins nocif pour l'environnement.

Usage en retrait avec délai de distribution / utilisation – Source = MAP/e-phy 16/03/2011

Spécialité	Société	Substance	Dose d'emploi	Date référence	Délai d'utilisation
EURO-APPRO I-5	EURO-APPRO	Lambda cyhalothrine 50 G/L	0,030 L/HL	15/09/2010	31/12/2011
<i>Délai d'écoulement des stocks à l'utilisation : 31 décembre 2011</i>					
KARACHOC	TOP S.A.	Lambda cyhalothrine 50 G/L	0,025 L/HL	15/09/2010	31/12/2011
<i>Délai d'écoulement des stocks à l'utilisation : 31 décembre 2011</i>					

Conseils d'utilisation :

La quantité de produit nécessaire à l'hectare est basée sur le volume de bouillie logiquement nécessaire, en fonction du volume de végétation, pour atteindre la goutte pendante. En pratique on utilisera jusqu'à 1000 l/ha de bouillie dosés selon les doses homologuées (voir tableau ci-dessus).

Lambda-cyhalothrine et **Deltaméthrine** sont à utiliser de préférence sur le premier vol de la mouche. **Méthode d'application** : pulvériser à grosses gouttes de 0.1 à 0.2 l de bouillie/arbre sur une bande exposée sud/ouest suivant l'empatement de l'olivier, la bonne dose pour chaque arbre étant lorsqu'on atteint le point de ruissellement (on arrête lorsque des gouttes commencent à tomber de l'arbre). Les traitements doivent être effectués pendant les heures fraîches de la journée. Renouveler le traitement si les précipitations > 25 mm dans les 6 heures qui suivent le traitement.

Spinosad : pulvériser à grosses gouttes la bouillie dosée à 1.2 l dans 30 litres/Ha (environ 0,2 l de bouillie/arbre).

LES ARGILES AB

Les argiles peuvent être utilisées sur olivier en tant que "barrière physique / film protecteur" : utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement CE N° 834/2007. Elles sont en cours d'homologation.

Les argiles sont des répulsifs ou des "anti-pontes" : ils ne détruisent pas les populations directement comme les insecticides : la première application (avant les premières pontes) et le renouvellement des traitements doivent être bien positionnés. Il s'agit donc bien de **TRAITEMENTS PREVENTIFS**.




L'application de kaolinite blanche (argile calcinée) forme une pellicule sur le végétal et à la surface des olives et limite l'appétence des parasites. Les arbres prennent une teinte blanchâtre. Il est très important de maintenir une couverture argileuse sur les fruits. Même si le renouvellement des traitements argile est fixé par les firmes à trois semaines, un renouvellement tous les 15 jours sera certainement plus efficace surtout compte tenu des niveaux de population de mouche de cette année.

Il est possible d'utiliser le Synéis appât en complément de lutte préventive à l'argile, ceci afin de limiter le coût de la protection phytosanitaire du verger.

LA METHODE DE LUTTE CURATIVE

OLIVIER * TRAIT. PARTIES AERIENNES * MOUCHE DE L'OLIVE - Code usage: 12503101

● Usage autorisé
 ● Usage autorisé provisoirement
 ■ Lambda cyhalothrine Limité à 2 applications/an
 ■ Diméthoate 400 G/L Limité à 2 applications/an
 ■ Deltaméthrine 15 G/L Limité à 3 applications/an
 ■ Thiaclopride 480 G/L Limité à 2 applications/an

Spécialité	Société	Substance active	Dose d'emploi	Date référence	Toxicologie
CALYPSO	BAYER SAS	Thiaclopride 480 G/L	0.025 L/HL	2010	Phrase de Risque : R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion R40 Effet cancérogène suspecte : preuves insuffisantes R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : Xn Nocif N Dangereux pour l'environnement 
ALANTO					
<i>Les conditions d'utilisation de ces 2 nouvelles préparations à base de Thiaclopride, compte-tenu des bonnes pratiques agricoles critiques proposées, permettent de respecter la limite maximale de résidus en recommandant un délai avant récolte de 14 jours.</i>					
DANADIM SUPER	CHEMINOVA AGRO FRANCE SA	Diméthoate 400 G/L	0.075 L/HL	2010	Phrase de Risque : R10 Inflammable R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : Xn Nocif N Dangereux pour l'environnement 
DANADIM PROGRESS					
ROGOR PLUS					
DIMATE BF 400					
ROGOR PIPC 400	ISAGRO SPA	Diméthoate 400 G/L	0.075 L/HL	2001	Phrase de Risque : R10 Inflammable R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau R20/21/22 Nocif par inhalation, contact avec la peau et ingestion R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : Xn Nocif N Dangereux pour l'environnement 
<i>Les conditions d'utilisation de ces 4 préparations à base de Diméthoate, compte-tenu des bonnes pratiques agricoles critiques proposées, permettent de respecter la limite maximale de résidus en recommandant un délai avant récolte de 28 jours.</i>					

Source : MAP/e-phy 23/03/11

Toujours préférer le produit le moins nocif pour l'environnement

ATTENTION : LE DIMETHOATE EST DESORMAIS LIMITE A 2 APPLICATIONS PAR CAMPAGNE

ET LE DELAI D'UTILISATION AVANT RECOLTE EST DE 28 JOURS

POUR DES TRAITEMENTS CURATIFS : si vous avez procédé à deux applications de spécialités à base de diméthoate vous devez désormais utiliser un produit à base de thiaclopride.

Conseils d'utilisation :

Positionnement sur les pics de capture ou juste après donc nécessité de suivre les courbes de vols des mouches.

Respecter strictement les précautions d'emploi. Pour les usages autorisés modes d'emploi, doses, restrictions et contre-indications : lire attentivement l'étiquette et la notice d'emploi avant toute utilisation.

Utiliser un équipement de protection adapté.

Renouveler le traitement si les précipitations > 25 mm dans les 6 heures qui suivent le traitement.

La pulvérisation est à réaliser sur l'ensemble de la frondaison, la bonne dose pour chaque arbre étant lorsqu'on atteint le point de ruissellement (on arrête lorsque des gouttes commencent à tomber de l'arbre). Les préconisations d'emploi du fabricant doivent être respectées et les traitements effectués pendant les heures fraîches de la journée (très tôt le matin ou tard le soir).

Le traitement curatif à base de diméthoate (action ovicide larvicide) permet d'éliminer les adultes au moment de la pulvérisation par contact avec le produit, les œufs et les larves des premiers stades de façon optimale pendant 10 à 14 jours. C'est pourquoi il est important de bien positionner le traitement : on attend que les captures d'adultes augmentent dans les pièges et que les pontes aient débuté (environ 5 jours après le 1er piégeage ou impasse si $T^{\circ} > 32^{\circ}C$).

PYRALE DU JASMIN – MARGARONIA UNIONALIS

Des dégâts causés par la chenille de la Pyrale sont actuellement observés sur les jeunes oliviers.

Généralement les dégâts causés par les chenilles sont peu ou pas importants et ne le deviennent que lorsqu'il s'agit de jeunes plantations, notamment en raison du retardement de croissance de l'arbre. C'est pourquoi on ne traitera uniquement sur les jeunes vergers. Seuil de dégâts : + 10% de pousses et des bourgeons terminaux atteints.



Traiter si nécessaire avec les spécialités commerciales à base de Lambda-Cyhalothrine homologués sur mouche de l'olive (voir tableau page 3) aux doses suivantes :

Spécialités commerciales homologuées contre la Pyrale du Jasmin sur olivier

Spécialités commerciales	Doses/HL
Karate Xpress	0.030 Kg/HL
Pool	
Ninja	
Hallmark avec Zeon	0.015 L/HL
Agrotech-lambda-cyhalothrine 100 CS	
Karaïbe Pro	
Karate avec technologie Zeon	
Scimitar	
Zelambda	
Cazeon	

Usage en retrait avec délai de distribution / utilisation – Source = MAP/e-phy 16/03/2011

Spécialité	Société	Substance	Dose d'emploi	Date référence	Délai d'utilisation
EURO-APPRO I-5	EURO-APPRO	Lambda cyhalothrine 50 G/L	0,030 L/HL	15/09/2010	31/12/2011
<i>Délai d'écoulement des stocks à l'utilisation : 31 décembre 2011</i>					
KARACHOC	TOP S.A.	Lambda cyhalothrine 50 G/L	0,030 L/HL	15/09/2010	31/12/2011
<i>Délai d'écoulement des stocks à l'utilisation : 31 décembre 2011</i>					